



Retrouvez toutes les informations sur le site
www.glam-mediation-animale.fr



Contact

06 61 84 22 44

glam.mediation.animale@gmail.com



Qui sommes-nous ?

Issue du domaine de la psychologie et cumulant plus de 35 années d'expérience dans le monde canin, Laurence Perron a donné naissance à Glam Médiation Animale en 2019, suite à l'obtention du diplôme RNCP de « Chargé de projet en médiation par l'animal ».

Laurence, intervenante principale de l'entreprise, ainsi que les autres intervenants partagent leur dévouement à **améliorer la vie des participants grâce à l'interaction avec les animaux.**

Qu'est-ce que la médiation animale ?

La médiation animale repose sur le lien naturel et ancestral entre l'humain et l'animal, au service des individus vulnérables. En utilisant des animaux spécialement formés, **elle permet de maintenir ou d'améliorer le bien-être physique, psychologique et social des bénéficiaires.**

Cette méthode se fonde sur la relation tripartite entre le bénéficiaire, l'animal et l'intervenant en médiation animale. Dans cette dynamique triangulaire, l'intervenant vise à susciter des réactions qui sollicitent les facultés physiques, psychologiques, sociales et émotionnelles de l'individu.

Ne pas jeter sur la voie publique

**“ De l'enfance à l'âge adulte :
Œuvrons pour un bien-être
général en compagnie des
animaux. “**

Formé par :



**CE PROCESSUS NE CONSTITUE PAS UNE THÉRAPIE EN SOI,
MAIS VISE UN MIEUX-ÊTRE GLOBAL.**

El Laurence Perron, Centre de psychologie biodynamique 59 Bd de Menilmontant,
75020 PARIS 11 - SIREN : 450 477 849 - Impression www.rapid-flyer.com 1 rue de
l'union, 59 350 Marquette Lez Lille - Photos : © GAD Animal Photography

**MÉDIATION ANIMALE
EN ÎLE-DE-FRANCE**

Quels sont les bienfaits ?

La médiation animale présente **une gamme étendue de bénéfices reconnus**, qui se manifestent généralement après quelques séances, mais qui deviennent encore plus remarquables avec un suivi régulier. En voici quelques exemples :

- Diminution du sentiment de solitude
- Amélioration et renforcement de la concentration
- Établissement de liens affectifs profonds
- Stimulation des sens à tous les niveaux
- Coordination de la motricité fine
- Encouragement des interactions avec l'entourage
- Réduction de l'impulsivité, de l'anxiété et de l'agressivité

Quels animaux interviennent ?

Les intervenants sont des animaux (**chiens, chats et NAC**), choisis en fonction de leurs aptitudes spécifiques et de leur compatibilité avec la médiation animale.

Ils sont capables de se laisser caresser, toiletter ou guider dans divers exercices, tout en étant à la fois dociles, obéissants et joueurs.

Ils font l'objet d'un suivi régulier chez le vétérinaire et sont compétents pour travailler avec les enfants et les personnes vulnérables.



Comment se déroule une séance ?

Les séances de médiation animale peuvent se dérouler **en groupe** (jusqu'à 10 personnes dans la structure d'accueil) **ou individuellement** (visite à domicile ou passage en chambre), **de façon ponctuelle ou régulière**.

Pendant une durée déterminée en amont, des activités enrichissantes sont proposées aux participants :

- 🐾 Soins aux animaux (brossage et nourrissage)
- 🐾 Jeux autour des animaux (jeux de mémoire, etc.)
- 🐾 Jeux avec les animaux (tapis de fouille, balles, jeux d'intelligence)
- 🐾 Moments de détente et de câlins
- 🐾 Promenades

Afin d'orienter les séances en fonction des besoins de chacun, **des objectifs sont établis en collaboration avec l'équipe de référents**. Il est possible d'établir un compte rendu.

Pour qui ?

La Médiation Animale, également connue sous le nom de zoothérapie, **est conçue spécialement pour apporter du soutien à ceux qui traversent des périodes difficiles**. Cela inclut un éventail de destinataires, de l'enfance à l'âge adulte :

- Personnes en situation de handicap
- Personnes en difficultés sociales
- Personnes avec des troubles psychologiques
- Enfants avec des troubles du comportement
- Petite enfance
- Personnes âgées



Basés en **Île-de-France**, nous intervenons dans les établissements de soins, les écoles et institutions éducatives, les établissements pour personnes en situation de handicap (MAS, FAM), établissements médico-éducatifs (EME) et au domicile des particuliers.